

## CONDITIONS GÉNÉRALES

### BON DE COMMANDE

---

Tous les bons de commande doivent être envoyés sous forme écrite à l'adresse : [orders.qc@forbo.com](mailto:orders.qc@forbo.com) (de préférence). Les bons de commandes peuvent également être télécopiés aux bureaux suivants :

- Ontario : 416-745-4211 ou (numéro gratuit) 1-877-893-4680
- Région Est (Ottawa, Québec, Canada Atlantique) : 514-955-3370 ou (numéro sans frais) 1-800-567-9268

Les commandes d'un montant dépassant les 10 000 \$ doivent nous être télécopiées au moins 96 heures avant la date d'expédition souhaitée afin de permettre la réalisation des documents administratifs requis pour le crédit et d'assurer que l'entrepôt dispose du temps nécessaire pour l'emballage.

Les bons de commande doivent comprendre les informations suivantes :

- Numéro du bon de commande
- Numéro de compte (s'il est connu)
- Adresse de facturation
- Adresse de livraison
- Nom du projet
- Numéro de couleur / numéro de produit (les commandes sont effectuées uniquement en fonction des numéros de couleur / produits énumérés dans votre commande)
- Épaisseur
- Quantité en verges carrées ou en cartons complets (la quantité sera arrondie au nombre entier suivant)
- Prix et numéro de tarification spéciale (le cas échéant)
- Nom, numéro de téléphone, numéro de télécopie et/ou adresse électronique de la personne contact
- Instructions d'expédition comprenant la date de livraison, le transporteur spécifique (le cas échéant) ou le prestataire de services complémentaires (ex. : livraison à domicile, sur site de construction, livraison interne, hayon/tailgate, etc.)

Si votre bon de commande affiche un prix ne correspondant pas à votre liste de prix agréée, il convient, avant qu'il ne soit traité, d'indiquer le numéro de tarif spécial fourni par votre représentant commercial local.

Les commandes seront expédiées de l'entrepôt Forbo le plus proche dans les 24 heures à condition : que toutes les

informations nécessaires aient été fournies, que le crédit soit approuvé et/ou que le produit soit disponible.

Une fois votre bon de commande traité pour expédition, toute modification ou annulation entraînera des frais s'élevant à 10 % du montant de la commande. Cela ne s'applique qu'aux rouleaux, cartons et articles divers complets. Les commandes personnalisées et comprenant des portions de rouleaux ne peuvent pas être modifiées ou annulées.

La date d'expédition de chaque bon de commande doit être fournie dans les 15 jours suivant la date de commande.

Dans le cas contraire, la commande sera annulée par écrit.

Tous les bons de commande sont sujets à l'approbation du crédit et sont acceptés uniquement sous réserve des présentes conditions générales. Si votre compte est en retard de paiement, votre département des comptes fournisseurs sera averti dans les 24 heures suivant le placement de la commande. Votre commande sera placée en attente jusqu'à ce que Forbo accuse réception des sommes dues. Si le paiement n'est pas reçu dans les 15 jours suivant la notification, la commande sera annulée par écrit.

Tous les bons de commandes sont ensuite soumis à la validation de notre siège social situé à Hazleton, en Pennsylvanie et nous nous réservons le droit d'accepter ou de refuser toute commande. La possession d'une liste de prix ne constitue pas une offre de vente. Nous nous réservons le droit d'interrompre à tout moment la fabrication ou la vente de n'importe lequel de nos produits. Tous les prix sont susceptibles d'être modifiés sans préavis. Le prix appliqué sera celui en vigueur au moment de l'expédition. En cas de mesure ou de demande émanant du gouvernement empêchant la mise en application d'une tarification ou le maintien des prix en vigueur, il est possible que nous annulions la totalité ou une partie d'une commande.

### Avis de construction / Avis à l'acquéreur

---

Forbo se réserve le droit de demander une fiche de renseignements pour les projets liés à des commandes de plus de 10 000 \$. Les avis de privilège de construction seront complétés conformément à la législation en vigueur au sein de votre province / territoire. Nous nous réservons le droit de demander l'exécution d'une garantie de paiement et/ou le dépôt d'une réclamation de garantie. Cela

permet de protéger vos droits, ainsi que les nôtres, et ne reflète en rien votre solvabilité.

#### **TAXE**

---

Toutes les taxes de vente, d'utilisation ou autres (qu'elles soient fédérales, provinciales ou locales), tous les droits de douane, tarifs, frais d'importation ou autres types d'imposition appliqués aux marchandises vendues dans le cadre de la présente ou à la fabrication, la vente ou la livraison correspondantes seront à votre charge.

Un certificat d'exonération d'impôt doit être produit avant la réalisation de la commande. Si nous devons expédier la commande à un endroit autre que votre province de résidence, il vous est également demandé de disposer d'un certificat d'exonération d'impôt valable pour cette province. À défaut, le montant des taxes sera ajouté à votre facture. Si vous n'avez produit aucun certificat d'exonération d'impôt, le montant des taxes sera ajouté à votre facture. Vous aurez la responsabilité d'obtenir tout remboursement éventuel auprès des autorités compétentes appropriées. Nous ne délivrerons pas de crédit d'impôt. Vous êtes également responsable de la mise à jour de votre certificat d'exonération d'impôt, conformément à la législation en vigueur.

#### **ACCUSÉ DE RÉCEPTION**

---

Un accusé de réception vous sera télécopié dès le traitement de votre bon de commande. Si les matériaux, les quantités, les prix, les taxes ou les frais de retour, de transport ou de coupe ne correspondent pas à votre bon de commande, veuillez contacter immédiatement notre service à la clientèle. Si vous n'avez reçu aucun accusé de réception dans les 24 heures, veuillez contacter le service à la clientèle; le bon de commande ne nous est peut-être pas parvenu.

#### **EXPÉDITION**

---

Nous nous réservons le droit d'utiliser le transporteur de notre choix lors de l'expédition par fret payé d'avance. Lorsque vous êtes responsable d'un envoi et que vous ne souhaitez pas choisir de transporteur, nous choisirons pour vous la solution de transport la plus économique.

Les livraisons destinées aux adresses résidentielles comprennent un supplément de 60 \$ pour frais de livraison à domicile.

En cas d'augmentation générale des frais de transport ou de toute réglementation gouvernementale entraînant une augmentation des frais de transport, nous pourrions augmenter sans préavis les frais de transport figurant sur la facture pour qu'ils intègrent lesdits coûts supplémentaires.

Les dates de livraison indiquées sur le devis sont basées sur des estimations effectuées au moment du devis. Nous

ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour respecter ces dates mais nous ne serons tenus responsables d'aucun coût ou dommage direct ou indirect, y compris, et sans limitation, les dommages fortuits ou consécutifs provoqués par d'éventuels retards de livraison. Pour les commandes dont les dates de livraison sont indéfinies, nous aurons le droit de fabriquer ou de produire les marchandises concernées par la présente et de les conserver sur votre compte jusqu'à l'obtention de plus amples instructions de livraison. Sauf indication contraire dans le cadre de la présente, vous donnez votre accord pour l'achat des marchandises commandées et serez facturé en conséquence.

Le port des marchandises détaillées ci-après doit être payé jusqu'à destination sur le territoire canadien. Le risque d'endommagement ou de perte ou de manque desdites marchandises et la responsabilité correspondante vous sont transférés à la livraison desdites marchandises par le transporteur. Toute réclamation liée à une perte ou à un dommage doit être dûment complétée par écrit sur le reçu de livraison et transmise à notre service à la clientèle. Si, par votre signature, vous accusez réception des marchandises comme étant en bon état, aucune réclamation ne pourra nous être adressée de Forbo et aucune réclamation ne pourra être adressée au transporteur. Vous serez responsable du paiement total des marchandises.

#### **RETOUR**

---

Vous êtes responsable de l'inspection des produits et du retour des produits avant leur installation.

Nous prendrons en charge tout retour lié à une erreur de la part de Forbo ou à un vice de fabrication : aucun frais supplémentaire ne vous sera demandé, la totalité des livraisons étant à notre charge. Il vous est demandé de payer d'avance le transport de tous les autres retours. L'entrepôt de Forbo vous contactera dans les 24-48 heures afin d'organiser la réception de la livraison. Si vous n'êtes pas contacté, veuillez contacter le service à la clientèle.

Toute demande de retour de marchandise doit être effectuée dans les 30 jours suivant la date de facturation. Vous devez contacter votre représentant afin d'obtenir une autorisation de retour écrite. Les autorisations de retour sont valides jusqu'à 30 jours après réception de votre appel. Nous refuserons les retours ne disposant d'aucun numéro d'autorisation.

Tout article retourné doit être livré en carton complet ou en rouleau complet ; les matériaux vendus à la coupe ne sont pas retournables. Vous êtes susceptible d'être exposé à des frais de retour de marchandises d'un minimum de 25 %.

Tout article retourné doit être emballé conformément aux instructions spécifiques indiquées dans les instructions d'expédition des retours. Le non respect de ces instructions

d'emballage peut entraîner le refus du retour ou le refus d'octroi de crédit.

Le refus de matériel ne disposant d'aucune autorisation sera facturé sur votre compte pour un minimum de 35 % des frais de retour plus la livraison du retour.

#### **FACTURATION**

---

**LES FACTURES VOUS SONT ENVOYÉES SOUS FORME ÉLECTRONIQUE PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE ET/OU PAR TÉLÉCOPIEUR LE SOIR OÙ L'EXPÉDITION DE VOTRE COMMANDE EST EFFECTUÉE. IL S'AGIRA DE VOTRE FACTURE ORIGINALE : AUCUNE COPIE PAPIER NE SERA DÉLIVRÉE. VOTRE RELEVÉ DE COMPTE EST ENVOYÉ DE FAÇON MENSUELLE PAR LA POSTE.**

#### **PAIEMENT**

---

Les factures sont payables en dollars canadiens.

Les clients canadiens peuvent adresser leurs paiements à :

**Forbo Flooring Corp. Canada  
Immatriculation boîte postale scellée N°T56503C  
P.O. Box 56503, STN A  
Toronto, ON M5W 4L1**

Nous acceptons Visa, MasterCard et American Express. En cas de paiement par carte de crédit, un formulaire d'autorisation doit être rempli pour chaque commande. Lors des paiements par carte de crédit, les escomptes de caisse ne sont pas octroyés.

#### **CONDITIONS DE PAIEMENT**

---

Les demandes de crédit seront traitées dans les 24 heures après réception. Les conditions seront déterminées après que l'ensemble des informations pertinentes aient été reçues et examinées.

Après l'approbation du crédit, nos conditions standards de paiement sont de 2% le 10 du mois suivant ou net 30 jours.

Nous n'acceptons pas les envois contre remboursement.

**L'ESCOMPTE DE CAISSE EST UNIQUEMENT APPLICABLE À LA VALEUR NETTE DE LA FACTURE. POUR BÉNÉFICIER D'ESCOMPTE DE CAISSE, LES PAIEMENTS DOIVENT ÊTRE REÇUS AVANT LA DATE EFFECTIVE DE L'ESCOMPTE. LE TERME « JOUR » SE RAPPORTE AUX JOURS CIVILS.**

Vous acceptez de payer l'ensemble des montants dus en vertu des présentes conditions. Si un solde créditeur existe sur un compte en souffrance, Forbo a le droit d'appliquer le crédit sur les arriérages de paiement. Si un montant dû n'est pas versé avant la date d'échéance, nous sommes en droit, en plus des autres recours disponibles, d'appliquer à ce montant un intérêt d'un taux égal à un minimum de 1,5 % par mois ou au taux maximum permis par la loi. De plus,

s'il s'avère nécessaire de confier votre compte aux mains d'un avocat ou de tout autre organisme de recouvrement de dettes, vous serez responsable de l'ensemble des coûts et dépenses, y compris les honoraires et/ou coûts de recouvrement, auxquels nous aurons été exposés.

Tous les paiements, qu'ils soient ou non perçus conformément aux conditions standards de paiement, sont considérés comme étant reçus sous réserve de ce qui suit : (A) pour les paiements par chèque, lorsque le chèque est reçu par notre site de paiement désigné, et (B) pour les paiements par transfert électronique de fonds, le jour ouvrable à partir duquel les fonds nous sont effectivement accessibles.

Si vous (i) devenez insolvable ou incapable de payer vos dettes, déposez ou avez fait l'objet d'une déclaration de faillite, avez effectué un acte de cession en faveur de vos créanciers ou si un séquestre ou un fiduciaire vous est assigné ou est assigné à vos propriétés, (ii) prenez des mesures pour liquider ou cesser vos activités continues, (iii) subissez un changement de propriétaire, (iv) ne pouvez fournir à notre demande l'assurance adéquate ou la garantie nécessaire à une extension de crédit, ou (v) entreprenez toute action qui, à notre seule discrétion, semble affecter négativement les conditions sous lesquelles le crédit a été prolongé, nous sommes en droit de déclarer l'ensemble des montants que vous ne nous avez pas encore versés comme étant dus et payables immédiatement.

#### **RETOUR DE CHÈQUES**

---

Des frais de 40 \$ vous seront facturés sur votre compte pour chaque chèque sans provision.

Des frais de \$40.00 vous seront facturés sur votre compte pour un arrêt de paiement de votre chèque, à moins que cet arrêt de paiement soit accepté par écrit par le directeur du crédit de Forbo Flooring Corp. Canada.

Si votre chèque est refusé, le statut de votre compte passera immédiatement à « payable avant livraison ». Si un chèque retourné n'est pas remplacé par un mandat ou un chèque certifié dans les 10 jours suivant la notification, votre compte sera transféré à un organisme de recouvrement pour le suivi légal.

#### **LIMITATION DE RESPONSABILITÉ / DE GARANTIE**

---

LES RECOURS DÉTAILLÉS PAR LA PRÉSENTE SONT VOS SEULES ET UNIQUES RECOURS. NOUS NE SERONS TENUS RESPONSABLES D'AUCUN DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, PARTICULIER, IMPRÉVU OU CONSÉCUTIF, QU'IL SOIT FONDÉ SUR LE CONTRAT, UN TORT OU TOUT AUTRE PRINCIPE JURIDIQUE, ÉMANANT DE LA VENTE, L'INSTALLATION, L'ENTRETIEN OU L'UTILISATION DE PRODUITS QUE VOUS OU TOUTE AUTRE TIERCE PARTIE AURAIT ACHETÉS, MÊME SI NOUS AVONS ÉTÉ INFORMÉS DE LA VRAISEMBLANCE D'UN

TEL DOMMAGE, ET EN AUCUN CAS NOTRE RESPONSABILITÉ N'EXCÈDERA LE PRIX UNITAIRE DU PRODUIT. NOUS N'ASSUMONS PAS NI N'AUTORISONS LA MODIFICATION DE CE QUI PRÉCÈDE PAR TOUT AGENT, EMPLOYÉ, REPRÉSENTANT OU TOUTE AUTRE PERSONNE ET N'ASSUMONS AUCUNE AUTRE RESPONSABILITÉ LIÉE À LA VENTE, LA LIVRAISON, L'ENTRETIEN OU L'UTILISATION DE NOS PRODUITS; ET À MOINS QU'UNE AFFIRMATION, UNE DÉCLARATION OU UNE GARANTIE FOURNIE PAR UN AGENT, UN REPRÉSENTANT OU UN EMPLOYÉ N'AIT ÉTÉ SPÉCIFIQUEMENT APPROUVÉE PAR ECRIT PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL OU LE DIRECTEUR FINANCIER, LADITE MODIFICATION NE BÉNÉFICIE D'AUCUN CARACTÈRE EXÉCUTOIRE. NOTRE MANQUEMENT À L'EXERCICE DE N'IMPORTE LEQUEL DE NOS DROITS POUR UNE PÉRIODE INDÉFINIE NE CONSTITUE PAS ET NE DOIT PAS ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME UNE RENONCIATION OU UNE DÉCHÉANCE DUDIT DROIT.

À L'EXCEPTION DES PRODUITS POUR LESQUELS NOUS AVONS ÉTABLI UNE GARANTIE ÉCRITE SPÉCIFIQUE, LES PRODUITS DÉCRITS DANS LA PRÉSENTE SONT VENDUS SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, QU'ELLE SOIT ORALE OU ÉCRITE. VOUS ASSUMEZ L'ENSEMBLE DES RISQUES, LE CAS ÉCHEANT, Y COMPRIS LES RISQUES DE BLESSURE, DE PERTE OU DE DOMMAGE, DIRECT, CONSÉCUTIF OU ACCIDENTEL, DÉCOULANT DE L'UTILISATION, DE L'INSTALLATION, DU MAUVAIS EMPLOI OU DE L'INCAPACITÉ À UTILISER CES PRODUITS.

SAUF EN CAS D'INDICATION CONTRAIRE SPÉCIFIÉE PAR LA PRÉSENTE, TOUS LES PRODUITS SONT FOURNIS « TELS QUELS » ET NOUS REJETONS TOUTE AUTRE DÉCLARATION, GARANTIE ET CONDITION GÉNÉRALE, QU'ELLES SOIENT EXPRESSES OU IMPLICITES, NOTAMMENT TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADAPTATION À UN EMPLOI DETERMINÉ.

#### **PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

Nous possédons ou jouissons du droit d'utiliser les idées, concepts, techniques, inventions, technologies, procédés, méthodologies (« Propriété intellectuelle ») pour nos produits et leur création ainsi que toute modification ou amélioration indiquée dans la présente. Vous acceptez, en tout temps, de ne pas démonter ou désosser sans notre accord préalable écrit notre Propriété intellectuelle ni d'utiliser notre Propriété intellectuelle dans le but de concevoir ou de permettre à une tierce partie de concevoir des produits ou procédés similaires.

#### **INDEMNISATION**

Vous acceptez, à vos propres frais, d'indemniser, de défendre et de protéger Forbo, ses cadres, directeurs, employés, agents, affiliés, distributeurs et permissionnaires contre tout(e) jugement, perte, insuffisance, dommage, responsabilité, coût et dépense (notamment les frais juridiques) résultant ou en lien avec toute réclamation, poursuite, action ou procédure judiciaire découlant de l'achat, de l'utilisation, du mauvais emploi, de l'incapacité à utiliser ou de l'installation de nos produits ou de tout autre service y afférent. Nous avons le droit d'assurer notre défense face à toute réclamation, poursuite, action ou procédure judiciaire.

#### **RESPECT DE LA LOI**

Vous êtes seul responsable de l'utilisation et de la disposition de l'ensemble des produits achetés, y compris, et sans limitation, s'agissant de l'obtention des permis, licences ou certificats nécessaires à leur installation ou utilisation. Vous déclarez et garantisiez que vous utiliserez lesdits produits dans le strict respect des lois et réglementations en vigueur.

**LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES DOIVENT ÊTRE APPLIQUÉES ET CONSIDÉRÉES COMME ÉTANT INCORPORÉES À TOUT BON DE COMMANDE QUE VOUS POURRIEZ NOUS SOUMETTRE ET COMME FAISANT PARTIE INTÉGRANTE DE NOTRE CONTRAT JOINT, QU'IL SOIT OU NON FAIT EXPLICITEMENT RÉFÉRENCE AUXDITES CONDITIONS GÉNÉRALES. CES CONDITIONS GÉNÉRALES CONSTITUENT L'INTÉGRALITÉ DE L'ACCORD EXISTANT ENTRE FORBO ET VOUS ET SUPPLANTE TOUT(E) DÉCLARATION, ACCORD OU ENTENDEMENT PRÉALABLE, ORAL(E) OU ÉCRIT(E), RELATIF(VE) AUX MARCHANDISES FOURNIES DANS LE CADRE DE LA PRÉSENTE, NOTAMMENT TOUTE CONDITION GÉNÉRALE INCOMPATIBLE POUVANT FIGURER SUR VOTRE BON DE COMMANDE. AUCUNE HABITUDE COMMERCIALE OU USAGE DU COMMERCE NE SERA PRIS EN CONSIDÉRATION POUR COMPLÉTER OU EXPLIQUER CES CONDITIONS GÉNÉRALES. AUCUNE MODIFICATION DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES NE SERA APPLICABLE À MOINS QU'ELLE NE SOIT RÉALISÉE PAR NOS SOINS ET PAR ÉCRIT.**

**EN L'ABSENCE DE VOTRE ACCEPTATION ÉCRITE DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES, VOTRE ACCEPTATION DES MARCHANDISES LIVRÉES DANS LE CADRE DE LA PRÉSENTE SERA CONSIDÉRÉE COMME UNE APPROBATION DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES. L'EXÉCUTION DE CES CONDITIONS GÉNÉRALES (OU L'ACCEPTATION DE CES CONDITIONS GÉNÉRALES PAR VOIE D'ACCEPTATION DE MARCHANDISES LIVRÉES) EST DÔMENT AUTORISÉE POUR TOUTE ACTION INSTITUTIONNELLE NÉCESSAIRE DE VOTRE PART. CES CONDITIONS GÉNÉRALES CONSTITUENT UN ACCORD VALIDE ET**

**CONTRACTUEL APPLICABLE CONFORMÉMENT À LEURS TERMES.**

**DIVERS**

Délais de rigueur : Les délais représentent un élément essentiel dans le cadre du présent Accord.

Force majeure : Nous ne serons tenus responsables d'aucune défaillance ou retard causé par des événements échappant à notre contrôle raisonnable ce qui inclut, sans limitation, les événements fortuits, les émeutes, les inondations, les catastrophes naturelles, les sabotages, le terrorisme, les défaillances des services d'utilité publique ou de communications, les incendies ou les conflits de travail.

Renonciation et modification : Les présentes conditions générales peuvent être amendées, modifiées, remplacées, annulées, renouvelées ou étendues et peuvent être révoquées uniquement par voie écrite signée par les parties ou, dans le cas d'une renonciation, par la partie renonçant à la conformité ou tel qu'envisagé dans le paragraphe « Limitation de responsabilité / de garantie » ci-dessus. La renonciation de l'une des parties concernant l'inexécution de l'une des clauses de cet Accord ne sera pas appliquée ni considérée comme une renonciation pour toute inexécution ultérieure.

Application spécifique : Vous acceptez qu'en cas d'inexécution effective ou potentielle des clauses restrictives spécifiées dans les paragraphes relatifs à la Propriété intellectuelle, nous serons en droit de demander un recours en injonction préliminaire et permanent auprès d'un tribunal compétent, ce recours étant cumulatif et ajouté aux autres droits et recours dont nous bénéficions, sans dépôt d'aucune caution ni d'aucune autre mesure de sécurité. Vous reconnaissez qu'une violation de ces clauses entraînerait un préjudice immédiat et irréparable à notre endroit.

Droit applicable : Les présentes conditions générales ainsi que toutes les questions relatives à leur validité, interprétation, exécution et application (y compris, et sans limitation, les dispositions concernant les limitations d'actions), doivent être régies et interprétées conformément aux lois de la Province de l'Ontario (même en cas de conflit de lois ou de juridictions) et la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises est expressément exclue de cet accord. Les copies originales des présentes conditions générales ont été rédigées en anglais et nous convenons du fait que ladite version originale en anglais sera la seule version légale et exécutoire. Chaque partie renonce par la présente à tout droit dont elle pourrait bénéficier dans le cadre d'une autre

législation pour faire rédiger le présent accord dans une autre langue.

Tribunal compétent : Chacune des parties (i) accepte que toute action ou procédure en relation directe ou indirecte avec les présentes conditions générales doit être portée devant les tribunaux compétents de la Province de l'Ontario; (ii) se soumet à la juridiction et à la compétence des tribunaux et consent à signifier l'action ou la procédure en mains propres ou par toute autre méthode permise par la loi; et (iii) renonce à chacun des droits dont elle pourrait disposer pour contester la compétence du tribunal ou pour transférer ou modifier le lieu du procès. CHACUNE DES PARTIES RENONCE PAR AILLEURS AU DROIT À UN PROCÈS AVEC JURY DANS LE CADRE DE TOUTE ACTION OU PROCEDURE FONDÉE SUR, RÉSULTANT DE, OU RELATIVE AUX PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES.

Dissociabilité : Les clauses de ces conditions générales doivent être considérées comme étant dissociables et l'invalidité ou le caractère non exécutoire de l'une desdites clauses n'affectera pas la validité ou le caractère exécutoire des autres clauses.